

Bulletin Municipal Keleier Kerzent

MARS 2023 N° 501

A LA UNE

SERVICES MEDICAUX

CABINET MEDICAL

3, Place Claude Le Guen

Dr COLLIN Antoine et Dr GROS Julie-Charlotte

2 02.98.40.16.41 ou sur Doctolib.

Le cabinet est **ouvert** tous les jours du **lundi** au samedi matin.

CABINET INFIRMIER:

2, Place Claude Le Guen

Audrey MENEZ & Laura LE BORGNE. Soins infirmiers à domicile ou au cabinet 07.83.53.78.68.

Test antigénique, Test PCR sur RDV Vaccination anti-grippe sur rendez-vous

Sans ordonnance dès 16 ans / sur présentation du bon de prise en charge de l'assurance maladie (signature du médecin pour les - de 16 ans obligatoire / sur présentation d'une ordonnance avant 16 ans)

<u>CABINET OSTEOTHERAPEUTE</u> 2, Place Claude Le Guen.

Nicolas MALVILLE 606.37.61.44.98 - Consultations en ostéo, acupuncture, énergétique chinoise et hypnose.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR 3, Place Félix Gueguen

Marion QUERE 6 06.75.00.20.34

<u>CABINET de PSYCHOLOGIE</u> 15 route de Kéralias.

Mélanie THEPAUT 2 06.60.40.15.78.

Salon de coiffure

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (après 18h, uniquement sur rendez-vous)
Mercredi de 9h à 12h ; Vendredi de 9h à 18h
Samedi de 9h à 16h

2 : 02.98.40.11.42

Angélique, Energéticienne

Soulagement des douleurs physiques et morales. Contact 06.30.82.30.42

Mora Mora Apaiser les tensions grâce aux massages et magnétisme. RDV au 06.82.00.35.16

« K.Esthétic » - soins esthétiques

3 Place Félix Gueguen

Katy CALVEZ 266.73.55.89.45

LES BONS VŒUX SOUHAITÉS AUX DOYENS

Le **vendredi 27 janvier 2023**, le Maire et des membres de la commission des « Affaires sociales » ont rendu visite aux doyens sur la commune.

A Kéralias chez Jean-Louis GOURIOU âgé de 92 ans

A Dour Ar C'hovez chez Yvonne KERMARREC âgée de 96 ans

Des membres de la commission ont aussi rendu visite aux personnes en Ehpad.





VOLS AU CIMETIERE: UN APPEL AU CIVISME

Un cimetière est un lieu de recueillement dans lequel il convient de se soumettre à certaines règles dont celle du respect des lieux et notamment des sépultures. Ainsi, il est inadmissible que l'on puisse dérober ou déplacer des fleurs ou tout objet déposé sur les tombes par des familles qui sont dans la douleur.

Il est demandé à toutes les personnes faisant preuve d'indélicatesse de montrer davantage d'humanité.

Merci

Programme des animations du 1er mars au 31 mai 2023

• 25 mars : Kersaint Anim - Théatre

• 9 avril : Kersaint Anim - Chasse à l'oeuf

• 13 mai : Kersaint Anim - Karaoké

Les Arts de la Rue

30 avril après-midi à Tréglonou **13 mai** en soirée au Drennec

Horaires

Secrétariat :

- Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h De 13h30 à 17h30 Samedi de 10h à 12h (Fermeture le mercredi après-midi)

Nous contacter

MAIRIE - 3 Place de la Mairie 29860 KERSAINT-PLABENNEC

2 02.98.40.10.03

mairie@kersaint-plabennec.bzh www.kersaint-plabennec.fr

Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Les adjoints :

K. HELIES: lundi après-midi et samedis 4 et 18

A. COLLIN: samedis 11 et 25 mars

B. PERES: jeudi 9 et lundi 27 mars de 9h à

ANNUAIRE

• Hôtel communautaire

58, avenue de Waltenhofen à Plabennec 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-desabers.fr

Service eau: Facturation 02.90.85.30.52

Assainissement non collectif:

02.90.85.30.17

• Espace Louis Coz

16 rue Pierre Jestin à PLABENNEC

Accueil Emploi : Lundi, mardi, jeudi 9h 12h / 14h-17h, vendredi de 9h-12h / 14h-16h, sur RDV 02.90.85.30.12

Mission locale de Plabennec: 02.30.06.00.33

AGDE : Tous les jeudis de 13h30 à 17h02.98.21.18.64

CLIC: sur RDV au 02.98.21.02.02

AMADEUS: Aide et soins à domicile 8h30-12h / 13h30-17h du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr - 02.98.21.12.40

ADMR des 2 Abers : du lundi au vendredi 9h-12h 02.98.37.60.37.

Secours Catholique : ouvert tous les mercredis de 13h30 à 17h - 6 rue de la mairie 02.90.82.59.53 - 06.38.64.05.94

Espace France Services: 02.30.06.00.36

• Place de la mairie à Plabennec

Puéricultrice: permanence les lundis sur RDV au 02.98.04.02.65

Assistantes sociales et accueil administratif: sur RDV au 02.98.04.02.65

Autres lieux

C.A.F: sur rdv au 0810 25 29 30

ENVIRONNEMENT

CCPA - RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Les mardis 14 et 28 mars 2023 Contact: 02.98.84.40.35

HORAIRES DECHETTERIE DE PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; Fermée le mardi et jours fériés. Contact: 06.14.71.56.57

Problème de ramassage des déchets ménagers : **☎** 02.90.85.30.18

DEMARCHES DANS LE CADRE DE LA GESTION DES DECHETS

Voici un récapitulatif pour vos démarches à entreprendre auprès de la communauté de communes dans le cadre de la gestion des déchets :

- Ouverture de contrat et obtention d'un bac / changement de situation (augmentation ou réduction de la taille du foyer, déménagement sur le Pays des Abers / déménagement (clôture de contrat) / réclamations : Toutes ces demandes peuvent être faites en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la collectivité https://www.pays-des-abers.fr/mes-demarchesreom.html
- → Pour toute demande concernant le traitement du dossier, merci de contacter directement le service facturation 02.98.37.66.00 choix 1 du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- Demande de réparation : Les demandes de réparation de bacs se font idéalement par mail à pole.dec@pays-des-abers.fr avec les informations suivantes : nom, prénom, adresse complète, pièce.s défectueuse.s, la couleur du bac, et un numéro de téléphone pour contacter l'usager si besoin. La réparation du bac se fait directement chez l'usager par un des agents. Les demandes de réparations peuvent également se faire par téléphone au 02.98.37.66.00 choix 2
- → Les usagers qui n'auraient pas encore reçu leur second bac sont invités à se rapprocher du service bacs jaunes au 02.30.06.00.26 pour vérifier l'état de leur demande.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE PIEGAGE DES RAGONDINS SUR LE BAS-LEON



Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon lance un appel à bénévoles pour le piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles (rats musqués, ragondins). Ces rongeurs sont en constante progression et responsables de gros dégâts sur les berges des cours d'eau : Cette mission de piégeage d'utilité publique est donc nécessaire pour protéger le patrimoine naturel du territoire. Ils peuvent également être porteurs de maladies dangereuses pour l'homme.

Si vous êtes intéressés, des cages sont mises à votre disposition. Vous pouvez les retirer au siège du Syndicat des Eaux du Bas-Léon à Kernilis en contactant M. Sébastien MERCELLE au 06.32.10.68.05. Une permanence de remise de cages est assurée le lundi 6 mars de 18h à 19h. Pour récompenser l'investissement des piégeurs, chaque prise est rémunérée à hauteur de 5 €.

PERMANENCES

FINANCES PUBLIQUES : sur RDV à Plabennec (anciens locaux de la poste)

Contact: 0809 401 401.

FNATH: Plus de permanence sur Lannilis. Pour tous renseignements contactez le 02.97.64.30.04 (Bureau Fnath Morbihan)

ALCOOL ASSISTANCE: Permanence mensuelle le vendredi 17 mars à 20h30, Salle Mille Club à Lannilis « Thème libre». Renseignements au 06.71.02.81.29.

Permanence tous les samedis de 10h à 12h - salle Laënnec, 75 rue Laennec à Plouvien. Contact au 06.10.49.84.42

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Ce dispositif permet aux jeunes Kersaintais.es âgé.es de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité : sarclage, nettoyage, entretien (1/2 journée de 9h à 12h) à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une indem-nisation dans la limite de 15 € par jeunes et par

demi-journée.

Ce dispositif débutera aux vacances de Printemps, les jours de travail seront les mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 avril. Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à retirer un dossier d'inscription en mairie (12 places disponibles).

Naissances:

Jade MESLIN

BIBLIOTHEQUE



- ♦ Les mercredis 1er, 8, 15, 22 et 29 mars de 17h à 18h30
- Les jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 mars de 17h30 à 18h30
- ♦ Les samedis 4, 11, 18 et 25 mars de 10h30 à 12h

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans.

Les ieunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

RPAM Relais Parents Assistantes Maternelles



RDV aux horaires suivants : lundi de 9h à 16h30, le mardi de 9h à 16h30, le mercredi de 9h à 17h, le jeudi de 9h à 18h30, le vendredi de 9h à 16h. RPAM 02.98.36.83.42 ou rpam@plabennec

La P'tite Pause - Espace parents-enfants de 0 à 4 ans

Accordez-vous une pause avec votre enfant les jeudis 2, 16 et 30 mars de 9h30 à 11h30 (Gratuit)

LES BIDOURIGS

Collecte de journaux avec les Bidourigs au parking du city, rue des primevères (près du stade de foot) le samedi 4 mars de 10h

DON DU SANG

L'amicale pour le don de sang bénévole de Plabennec et sa région organise son AG le vendredi 3 mars à 18h30 à l'Espace de la Fontaine à Coat Méal. A l'issue, un pot de l'amitié sera offert.

Les personnes souhaitant être membres de l'amicale peuvent se faire connaître auprès de M. FERRAN au 06.17.66.62.70

COUP DE MAIN INFORMATIQUE GRATUIT

Vous maîtrisez un peu ou peut-être pas l'utilisation de votre PC, ou de votre téléphone portable? Nous pouvons vous aider à mieux comprendre leurs fonctionnements! Nous vous proposons des coups de main informatiques gratuits, réalisés par notre volontaire service civique.

Contact au 06.77.97.07.89 ou epccmusiquesetcultures@gmail.com

MARCHE ALIMENTAIRE Le jeudi de 16h à 19h,

Place Félix Guéguen



Légumes bio, boucher & traiteur, crêpes, Bonbecs et saucissońs, sushis...

KERSAINT ANIMATION



Voici le premier événement de la saison 2023 !! Rendez-vous le samedi 25 mars à 20h à l'Espace Kreiz-Ker. Kersaint Animation vous procomédie de pose une Michel DALL, interprétée par La troupe de théâtre de Saint Thonan.

Comme l'année dernière, l'intégralité des entrées sera reversée à l'Association "Mon P'tit Pote" de Saint Divy.

13ème EDITION DES TRÉTEAUX CHANTANTS



Le Pays des Abers organise la 13ème édition des Tréteaux chantants. Cette unique édition pour les habitants du Pays des Abers de plus de 50 ans, se déroulera le mardi 11 avril 2023 à la salle de l'Armorica à Plouquerneau à partir de 14. Elle sera suivie d'un concert de Clarisse Lavanant. Vous souhaitez participer au concours de chant, inscrivez-vous dès maintenant auprès de la communauté de commues du pays des Abers par mail : accueil@paysdes-abers.fr ou téléphone au 02.98.37.66.00. Précisez vos coordonnées (prénom, nom, date de naissance, adresse, téléphone) ainsi que le titre et l'interprète de la chanson que vous allez chanter. Une permanence aura lieu le

jeudi 16 mars à Plabennec à la Communauté de communes du Pays des Abers pour la vente des billets.

NOUVELLE OBLIGATION DECLARATIVE POUR LES PROPRIETAIRES

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné e par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves...), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette 1ère déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr

SURVEILLANCE DE RESEAU DE GAZ EN HELICOPTERE

La Société jet Systems est mandatée par GRT GAZ pour effectuer de la surveillance de réseau de Gaz en hélicoptère. Dans le cadre de cette mission, ils survoleront les pipelines à basse hauteur, à une vitesse d'environ 30 km/h, entre le 6 et le 13 mars 2023. Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement.

Propriétaires d'animaux, n'hésitez pas à contacter la société d'hélicoptère pour connaître les zones impactées par le survol et éviter les désagréments.

CHASSE AUX OEUFS

La Chasse aux œufs de Pâques sera ouverte le **Dimanche 09 Avril à partir de 10h à la Coulée Verte.**Comme l'année dernière, un espace pour les tout-petits et une belle aire de chasse pour les plus grands. Sans oublier la chasse aux œufs d'or....
L'évènement est ouvert sur inscription par coupon d'inscription à déposer au : 8 Vallée de Kerzent ou par mail ou téléphone auprès de : kersaint.anim.29@gmail.com ou Nicolas au 06 21 13 04 21
Nous vous attendons nombreux
#faisonsvibrerkersaint

OUS AMUSER	Chasse aux Oeufs de Pâques À PARTIR DE 10H 2€ pour 4 œufs trouvés MON NOM ET PRÉNOM			
Je m' inscris pour:			e de Kerzent	
ENFANTS (De 5 ans à 12 ans)		2€ =	€	
* Taisons Vibrer Kersaint à régl	er sur place, à NEMENTS, PRENDRE CONTA mail.com ou Nicolas a	i l'espa actparmai	ce Buvette	ÈS DE :

KERSAINT-PLABENNEC, LABELLISEE « TERRE DE JEUX 2024 »



Kersaint-Plabennec rejoint officiellement la communauté « Terre de Jeux 2024 »

Devenir « Terre de Jeux 2024 » c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Qu'est ce que le label Terre de Jeux 2024 ?

« Terre de Jeux 2024 » est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des jeux. Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France. Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les collectivités labellisées s'engagent à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport. Les actions auxquelles s'engagent les labellisés sont adaptées à leur taille et à leurs moyens : des actions simples pour les plus petites communes.

Ces actions s'articulent autour de 3 objectifs :

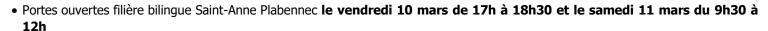
- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population
- Mettre plus de sport dans le quotidien
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire.

ANNONCES

PORTES OUVERTES

- A la MFR de Plabennec et Ploudaniel le **vendredi 10 mars de 17h à 19h et le samedi 11 mars de 9h à 17h** (possibilité de RDV les mercredis et samedis)
- → Formations scolaires par alternance
- → Formations scolaires par Alternance ou par Apprentissage
- → Formations Adultes par contrat d'Alternance ou Apprentissage

Renseignements au 02.98.40.40.73 - mfr.plabennec@mfr.asso.fr / www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr



A l'intention des parents de futurs élèves de Plouvien, Bourg-Blanc, Kersaint-Plabennec et Le Drennec non dotés d'école avec filière bilingue : si vous êtes intéressés par le bilinguisme français-breton, une possibilité existe à l'école Sainte-Anne, pôle bilingue du secteur, à Plabennec. N'hésitez pas à vous renseigner sur le fonctionnement de la filière. Venez découvrir cet atout supplémentaire.

Renseignements au 02.98.40.42.60 ou ste.anne.plabennec.29@wanadoo.fr

DIVERS

• Particulier donne bois de chauffage (chêne) sur pied, proximité habitation, accès facile. Coupe à effectuer le plus rapidement possible. Chargement uniquement par vos soins et branchages à enlever. Pas sérieux s'abstenir. Contact au 07.80.30.94.69 ou 06.62.39.74.40